

**Matinale du 3 mars à Rennes sur le thème « Performances des bâtiments avec les solutions et innovations industrielles en béton : de la Réglementation Thermique 2012 vers la Réglementation Bâtiment Responsable 2020 »**

Le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (Cerib) organise depuis 2011, avec les industriels du béton, un cycle de matinées pour aller à la rencontre des professionnels du bâtiment et des travaux publics dans toutes les régions françaises.

La matinale du 3 mars 2015, qui s'est tenue à Le Rheu près de Rennes, était consacrée aux solutions et innovations proposées par les produits industrialisés en béton **pour construire aujourd'hui des bâtiments BBC (Bâtiment Basse Consommation), répondant à la Réglementation Thermique (RT) 2012 actuellement en vigueur, et pour construire des bâtiments à énergie positive, qui répondent déjà à la future Réglementation Thermique (RT) 2020.**

La rencontre a permis de faire le point sur ces réglementations et sur les enjeux et exigences qu'elles imposent pour la construction de bâtiments en France, et de présenter **l'éventail des performances des bâtiments, offertes par les solutions en béton industrialisé pour concilier innovation, confort thermique et qualité environnementale.**

Destinée à tous les acteurs régionaux de la construction : architectes, économistes, promoteurs, constructeurs de maisons individuelles..., cette matinale, qui a réuni une centaine de professionnels du secteur, recevait comme **invités témoins quatre experts du sujet :**

- **Didier Berthiau, responsable du Pôle ingénierie et Florent Letellier, responsable du Pôle thermique d'INGENOVA,** venus exposer les points de vigilance de la Réglementation Thermique 2012 (tests d'étanchéité à l'air, etc.).
- **Lionel Bilien, responsable du Pôle production logement de NEOTOA, bailleur immobilier en Ile-et-Vilaine,** venu présenter le retour d'expérience du bailleur social dans la construction de logements collectifs avec des solutions en béton industrialisé.
- **Pascal Buet, PDG de MAISONS DEMEURANCE, constructeur de maisons individuelles en Bretagne,** venu témoigner de ses retours d'expérience de constructeur de maisons individuelles à énergie positive, avec les solutions en blocs béton industrialisé.
- **Paul Sauvage, responsable du Pôle Diffusion des connaissances au Cerib,** venu démontrer comment les nouveaux blocs béton, dont les caractéristiques permettent, entre autres, de répondre parfaitement aux différentes performances (thermique, sismique, tests à l'air...) concilient qualité environnementale et innovation.

Pour conclure, **le Cluster breton des éco-activités : ÉCO-ORIGINE**, a rappelé qu'il est essentiel de créer de nouvelles alliances et de développer de nouveaux partenariats, pour maintenir et développer la compétitivité des entreprises bretonnes dans un monde en mutation. L'économie verte nécessite de décloisonner les filières traditionnelles et de développer des transversalités entre acteurs. Le cluster s'appuie notamment sur **les travaux des laboratoires et des Centres Techniques Industriels (CTI) tel que le Cerib, pour identifier les savoir-faire et ressources nécessaires au développement de l'innovation.**



Rappelons que **la nouvelle Réglementation Thermique (RT 2012) est entrée en vigueur en France le 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour les bâtiments d'habitation.** Elle impose désormais une consommation prévisible de la maison pour le chauffage, inférieure ou égale à 50 kWh/m<sup>2</sup> par an, modulable en fonction des 8 zones climatiques en France.

**Le Plan Bâtiment Grenelle du Gouvernement a lancé un nouveau groupe de travail intitulé "Réglementation Bâtiment Responsable 2020" (RBR 2020), chargé de préparer la future Réglementation Thermique 2020.** Ce groupe de travail a vocation à être force de proposition pour éclairer l'avenir et aider aux choix des orientations à retenir par les professionnels dans la perspective de l'élaboration de la future Réglementation Thermique 2020. Sa mission est de s'assurer de l'appropriation par les acteurs professionnels des nouveaux cadres de réflexion et d'innovation, **dans la perspective de la généralisation des bâtiments à énergie positive et décarbonée en 2020.**

Les solutions en béton industrialisé pour la construction de maisons individuelles, et notamment la nouvelle génération de blocs de granulats légers à forte isolation thermique, permettent de répondre aux exigences de la réglementation thermique 2012 et aux maisons de bénéficier des performances mécaniques du béton et de sa fiabilité, tout en affichant des hautes performances thermiques. Elles permettent déjà aussi de répondre à **la future réglementation (RT 2020) pour construire des maisons à énergie positive, comme en ont témoigné les experts intervenants de cette rencontre.**

**Le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (CERIB)** est un établissement d'utilité publique institué en 1967, conjointement par le ministre chargé de l'Industrie et par le ministre chargé de l'Économie et des Finances, à la demande de la Fédération de l'Industrie du Béton (FIB). Centre Technique Industriel (CTI), il est opérateur de recherche du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (les travaux de R&D éligibles peuvent bénéficier du CIR). Avec près de 170 collaborateurs et un haut niveau d'équipements d'essais des produits et matériaux du BTP sur 15 000 m<sup>2</sup> de laboratoires, le Centre répartit à parts égales son activité entre essais et évaluations, études et recherches, normalisation et certification, appui technique et transfert de connaissances, avec un centre de formation. [www.cerib.com](http://www.cerib.com)

Service de presse : Patricia Desmerger  
Tél. 01 42 02 45 44 - 06 07 47 34 77 - [patricia.desmerger@orange.fr](mailto:patricia.desmerger@orange.fr)